



Nicolas HULOT, ministre d'État,  
ministre de la Transition écologique et solidaire

Paris, le vendredi 30 mars 2018

## Communiqué de presse

---

**Installation du Comité de l'Accélérateur de la transition écologique (AcTE) :**  
un collectif inédit pour accompagner la transition de notre économie  
et placé sous la présidence de Jean-Dominique Senard

Nicolas Hulot, ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, a installé aujourd'hui le Comité de l'Accélérateur de la transition écologique dont il a confié la présidence à Jean-Dominique Senard. Ce comité est une première. Il aura pour mission d'accompagner et de stimuler les réflexions du ministère pour la mise en œuvre de l'ensemble des mesures du Plan climat.

*« Les feuilles de route de mise en œuvre du Plan climat constituent ce que j'appelle « l'accélérateur de la transition écologique ». Les révolutions auxquelles nous avons à faire face nécessitent une action déterminée et une mobilisation générale pour nous permettre d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Pour réussir, nous devons dès à présent engager de grandes transformations de notre économie pour être à l'avant-garde de la croissance de demain. C'est pour cela que j'ai souhaité mettre en place un laboratoire d'idées composé de personnalités essentiellement du monde économique, complémentaires et aux profils très variés, capables d'inspirer nos décisions et de mener avec moi un mouvement positif de transformation écologique de notre économie »* a précisé Nicolas Hulot.

Cet accélérateur vise à mobiliser l'ensemble des acteurs – entreprises, partenaires sociaux, organismes de formation – pour que chacun puisse se saisir des opportunités en termes d'emplois, d'innovation et de croissance offertes par la transition écologique.

Pour s'adapter aux grands défis du monde de demain, il est nécessaire d'opérer une **transformation en profondeur de nos modes de vie, de nos pratiques de consommation et de production, dans tous les domaines** : agriculture, industrie, énergie, mobilité, construction, etc. Cette évolution doit être suffisamment anticipée, comprise par tous et préparée avec l'ensemble des acteurs socio-économiques et la société civile.

**C'est pour cela que nous avons engagé une série d'actions organisées autour de 6 piliers :**

- **le plan de rénovation des bâtiments**, qui concerne aussi bien les logements que les bâtiments tertiaires, publics ou privés, et sera finalisé fin mars ;
- **dans le domaine de la mobilité**, le Plan climat prévoit la fin de la vente des véhicules à moteur thermique en 2040 et les Assises de la mobilité ainsi que les études lancées à cette occasion vont permettre de fixer les grandes lignes de cette évolution ;
- **un plan global de « libération des énergies renouvelables »** est en cours de formalisation, au fil des travaux des groupes de travail présidés par Sébastien Lecornu et des missions qui ont été lancées, comme sur le stockage ou l'hydrogène ;
- **en matière d'économie circulaire**, les travaux et la concertation pilotés par Brune Poirson vont conduire à la finalisation d'une feuille de route très complète au mois d'avril ;
- pour faciliter la mise en œuvre de ces feuilles de route, **une réflexion globale sur l'adaptation de la fiscalité écologique aux enjeux de la transition est en cours** ;
- un **travail de formalisation des actions à mener en matière de finance verte** doit permettre de réorienter les investissements vers les technologies et la croissance vertes.

D'autres actions sont en cours de préparation autour des futures assises de l'eau et du plan biodiversité, etc.

### **Pour aller plus loin, la mise en place du Comité AcTE**

Composé de 15 personnalités du monde économique et de la recherche, le **comité de l'Accélérateur de la Transition Ecologique** a pour objectif principal d'accompagner et d'appuyer le ministre et le ministère dans les politiques conduites visant à accélérer la transition écologique. Il veillera à ce que cette transition repose sur une **alliance efficace de l'écologie et de l'économie**. Il doit permettre un dialogue renforcé entre les acteurs publics et les acteurs économiques et financiers, les économistes, les chercheurs mais aussi les spécialistes des questions d'emplois, de compétences et de formation professionnelle pour déboucher sur de nouveaux partenariats permettant d'amplifier la nécessaire transformation **de l'économie française**. **En particulier Laurence Parisot, membre du comité a reçu une mission d'élaboration d'un plan d'emploi et compétence dans le domaine de l'énergie qui alimentera les réflexions du comité.**

**En annexe la liste des membres du comité et lettres de mission.**

[Retrouvez le communiqué de presse et le dossier de presse en ligne](#)

---

Contact presse : 01 40 81 78 31  
[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)  
[@Min Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)